



Carp Edema Virus (CEV)



Le Carp Edema Virus (CEV) aussi appelé **Maladie du Sommeil de la Carpe** affecte aussi bien les carpes communes que les carpes Koï à tous les stades de vie, juvéniles comme adultes. C'est une maladie très contagieuse soit par contact direct entre poissons mais aussi par l'environnement, qui induit une forte mortalité. Au vu des remontées de terrain, la région Centre-Val de Loire est impactée.

TRANSMISSION

La maladie est très contagieuse et se transmet de poisson à poisson par le biais de poissons porteurs du virus (malades ou non), du matériel contaminé (épuisettes), de l'eau, des matières fécales, des boues, des sédiments ...

Le poisson pourrait héberger le virus très longtemps sans être malade. Divers facteurs, comme des températures entre 0 et 25°C et du stress (capture ou transport de poissons) peuvent être à l'origine du déclenchement de cas cliniques mais ne le sont pas de manière systématique.

La CEV n'est pas une zoonose et donc n'est pas transmissible à l'homme.



LES SYMPTÔMES

En début de maladie :

- Hypersécrétion et accumulation de mucus sur la peau
- Apparition d'œdèmes cutanés.
- Enophtalmie : enfoncement anormal de l'œil dans l'orbite accompagné parfois d'hémorragies oculaires.
- Signe de léthargie observé (pseudo-sommeil).
- Perte d'appétit.

A un stade avancé de la maladie :

Le poisson se couche sur le flanc au fond ou en surface, qui peut se remettre à nager sur une courte distance après une stimulation puis revient dans un état léthargique.

Asphyxié suite à un dysfonctionnement des branchies et à la dérégulation de la pression osmotique, le poisson finit par mourir. D'autres poissons en réchappent et peuvent devenir des porteurs sains.

DIAGNOSTIC ET LUTTE

Le diagnostic ne peut se faire qu'en PCR car le virus ne « pousse » pas en culture cellulaire.

Si la présence de virus est confirmée par biologie moléculaire (PCR), il est recommandé de prendre des mesures pour stopper sa dissémination : Cloisonnement, voire élimination des poissons, désinfection des outils et structures, etc.

Il n'existe pas de vaccin actuellement pour la maladie du sommeil de la carpe.

PROJET DE SURVEILLANCE

Un programme CEViral » a été lancé en 2023 avec 4 objectifs : cartographier la présence de ce virus et ces différentes souches, mieux connaître les caractéristiques de ce virus en France, améliorer les techniques de prélèvement et d'analyse, et affiner les connaissances épidémiologiques (critères déclenchant un épisode clinique notamment).

Il en résulte les conclusions suivantes :

- Ce virus fait partie des poxvirus et présente un génome particulièrement grand et fluctuant : on distingue deux génogroupes et un très grand nombre de variants et il semble qu'il circule de façon intense à l'échelon mondial via le commerce (Carpes Koï et Carpes trophées).
- Le virus peut se mettre en latence et se réactiver à la faveur d'un stress, d'un changement d'environnement (Température de l'eau...).
- Le diagnostic ne peut se faire qu'en PCR car le virus ne « pousse » pas en culture cellulaire. Parmi les bonnes raisons de continuer à travailler sur ce virus, il y a notamment le besoin de vérifier s'il existe des souches plus ou moins pathogènes, éventuellement spécifiques d'hôte (Carpe Koï, Carpe commune), mais aussi de déterminer l'origine des contaminations via l'identification et le traçage des souches.

